Analyse de l'environnement

Nouveau-Brunswick

Printemps 2015

FAITS SAILLANTS

- Une incertitude globale règne, conséquence de la baisse du prix du pétrole.

- L'économie américaine constitue un aspect positif sur la scène internationale.

- La baisse du prix du pétrole nuit au Canada, mais le pays devrait bénéficier de la reprise économique américaine.

- Les régions canadiennes dont les économies dépendent du pétrole devraient subir les contrecoups de la baisse du pétrole, alors que l'économie devrait être plus vigoureuse dans le centre du pays et se remettre lentement dans les provinces dans l'est du pays.

-La baisse du dollar canadien devrait permettre aux exportateurs de la province d'être plus concurrentiels et la reprise aux États-Unis contribuera à l'essor de ces exportations. Cela devrait engendrer de la croissance du côté du marché du travail au Nouveau-Brunswick.

- Le marché du travail de la province devrait se porter un peu mieux en 2015, et cette croissance est censée se poursuivre un peu plus fortement en 2016, sans pour autant apporter une baisse importante du taux de chômage.

- Les régions comprenant les centres urbains de Moncton, Fredericton et Saint John continuent de montrer de bonnes croissances, tandis que les régions plus rurales et celles du nord de la province ont plus de difficultés.

- Le Nouveau-Brunswick demeure aux prises avec des défis démographiques importants. La migration vers l'Alberta est encore inquiétante, surtout à cause de l'exode des jeunes, et cela contribue au vieillissement de la population. Il faudra voir si la baisse récente des prix du pétrole aura pour effet de ralentir ce phénomène.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Contexte économique mondial

La situation économique mondiale est actuellement marquée par un degré d'incertitude élevé en raison d'importants développements qui influent sur l'économie mondiale. La dégringolade du prix du pétrole, qui est passé de 100 $ le baril à l'été de 2014 pour descendre à 45 $ durant le premier trimestre de 2015, a eu une incidence perturbatrice sur les principaux pays producteurs de pétrole, dont la Russie et certains pays en voie de développement comme le Nigéria et le Venezuela. De plus, les troubles persistants au Moyen-Orient, de même que les conflits en Ukraine et dans d'autres régions ont déstabilisé l'économie mondiale. Des inquiétudes ont également été soulevées concernant le ralentissement de la croissance d'autres grandes économies nationales comme celle de la Chine et dans une moindre mesure celle de l'Inde. On prévoit que le fléchissement de la croissance des grandes économies émergentes freinera l'expansion économique mondiale. En conséquence, la croissance de l'économie mondiale devrait ralentir en 2015, mais demeurer assez forte dans son ensemble comparativement aux dernières années. La croissance économique mondiale devrait atteindre près de 2,8 % cette année et 3,2 % l'an prochain, principalement en raison de la remontée de l'économie américaine.

États-Unis

Étant donné que les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada, il faut tenir compte de la performance et des perspectives de l'économie américaine dans l'évaluation des activités économiques actuelles et futures du Canada. Dernièrement, l'économie des États-Unis a montré des signes de redressement, et sa croissance devrait s'accélérer en 2015 pour atteindre 3,0 %, ce qui représente une hausse par rapport à 2014 et un sommet pour la dernière décennie. La baisse du prix du pétrole a eu une incidence sur différents aspects de l'économie américaine. L'industrie pétrolière a fléchi en raison de la baisse du prix du pétrole, et le nombre de plates-formes pétrolières a diminué en raison de la réduction des dépenses d'immobilisations des entreprises. La production pétrolière effectuée à l'aide de technologies comme la fracturation hydraulique a ralenti, car pour que ce processus d'extraction coûteux soit profitable, le prix du pétrole doit demeurer élevé.

Cependant, la chute du prix du pétrole pour la consommation intérieure a eu un effet similaire à une baisse importante des impôts pour les citoyens américains et devrait contribuer à faire augmenter les dépenses de consommation et la demande intérieure. Le faible prix du pétrole devrait entraîner une baisse des coûts des producteurs américains de biens et améliorer encore le bilan, alors que l'économie prend son essor. La hausse du dollar américain a permis de réduire le prix des exportations. En raison de la croissance prévue des marchés immobiliers aux États-Unis, l'importation de produits de construction aux États-Unis devrait s'avérer particulièrement lucrative pour répondre à la demande de l'industrie. Cependant, en raison de la force du dollar, le coût des exportations en provenance des États-Unis a augmenté dans tous les pays à un moment où les économies de nombreux partenaires commerciaux sont en difficulté.

Canada

Le facteur le plus important qui influe sur l'économie nationale est le déclin du prix du pétrole. Le Canada est un grand producteur de pétrole, et le secteur de l'énergie est devenu un pilier de l'économie dans son ensemble et joue un rôle vital dans plusieurs provinces, notamment en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador. En raison de l'effondrement du prix du pétrole, les attentes envers l'économie nationale

ont été révisées à la baisse, alors que les principaux prévisionnistes ont estimé une réduction de la croissance d'au plus un demi-point de pourcentage. Les répercussions les plus importantes devraient entraîner une détérioration des investissements dans les entreprises au pays, principalement celles qui exercent des activités dans le domaine énergétique, particulièrement en ingénierie. Les investissements dans le secteur pétrolier et gazier devraient baisser de 20 à 30 pour cent en 2015 et continuer leur décroissance en 2016.

Cela pourrait avoir une incidence percutante sur les économies des provinces comptant de nombreuses industries dépendantes du pétrole, notamment l'Alberta et les sables bitumineux. La contraction prévue du secteur énergétique lié au pétrole devrait avoir non seulement une incidence fiscale, mais également un impact direct sur le marché du travail national, car les projets énergétiques sont les principaux employeurs de main-d'œuvre et emploient un grand nombre de travailleurs interprovinciaux.

Les dépenses du gouvernement devraient demeurer faibles au cours des deux prochaines années. Les gouvernements, fédéral et provinciaux, effectuaient déjà des compressions budgétaires avant le déclin du prix du pétrole. Depuis ce déclin, les revenus des gouvernements ont subi d'autres répercussions négatives. Cela peut annoncer une période d'austérité pour l'avenir, particulièrement dans les provinces productrices de pétrole.

Même si, tout comme aux États-Unis, le recul du prix du pétrole devait entraîner une hausse du pouvoir d'achat des résidents canadiens en raison de la baisse des prix des biens connexes (c.-à-d. essence), la faiblesse du marché du travail et le taux élevé d'endettement des consommateurs devraient neutraliser les gains attribuables à la baisse des prix. De même, la baisse du prix du pétrole devrait exercer des pressions supplémentaires sur le revenu personnel, car elle contribue au ralentissement du marché du travail au Canada, étant donné que la faiblesse du prix du pétrole entraîne une augmentation des mises à pied en raison de l'effritement des profits des entreprises et de la réduction des investissements dans l'ensemble du pays.

Une conséquence importante de la chute du prix du pétrole au Canada est la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ce qui devrait entraîner une augmentation des exportations canadiennes cette année et l'an prochain, particulièrement dans le contexte d'expansion de l'économie des États-Unis. En conséquence, les perspectives des régions qui comptent une proportion plus élevée d'industries misant sur les exportations s'améliorent, notamment dans la ceinture industrielle du centre du Canada et en particulier en Ontario. Cependant, l'impact sur l'économie et le marché du travail pourrait prendre du temps à se faire sentir, car la capacité industrielle peut être limitée à court terme pour permettre l'adaptation à cette conjoncture plus favorable. La demande des exportations de bois devrait progresser en raison d'une recrudescence de l'activité résidentielle aux États-Unis, alors que le total des exportations devrait augmenter de 4,7 % en 2015 et de 3,6 % en 2016. Toutefois, on prévoit que les importations diminueront en raison de la faiblesse du dollar canadien. Cette situation, associée à la hausse prévue des exportations, devrait améliore la balance commerciale réelle.

En dépit de l'augmentation des exportations, on ne s'attend pas à ce que le redressement de l'économie américaine entraîne une augmentation des investissements dans les entreprises canadiennes. De plus, les taux de vacance commerciale élevés pourraient décourager la construction d'immeubles. La construction résidentielle a été plombée par un hiver particulièrement rude en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique; le faible nombre de mises en chantier en février a résulté en une diminution prévue de 10 % du nombre de nouvelles constructions par rapport à 2014. De plus, le marché immobilier a ralenti dans plusieurs grandes villes, comme Calgary et Vancouver.

Nouveau-Brunswick

L'économie du Nouveau-Brunswick est dans une période de turbulences depuis un certain temps. Cependant, les perspectives économiques semblent s'améliorer un peu après une année 2014 anémique, en ce qui concerne le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB). Des investissements dans le secteur forestier et une production accrue de la potasse se traduiront par une amélioration du marché du travail, et par ricochet de la croissance économique.

Une croissance économique à la hausse du côté des États-Unis devrait permettre au secteur manufacturier de croître dans la province. Les exportateurs néo-brunswickois profiteront de la faiblesse relative du dollar canadien, faisant ainsi en sorte que les exportations seront plus compétitives. Les hausses de mises en chantier aux États-Unis aideront particulièrement les exportations de produits forestiers et de gypse.

Le secteur de la transformation des aliments, surtout ceux des produits de la mer, devait profiter de la situation positive aux États-Unis, mais des inquiétudes sont soulevées par les transformateurs de la province qui se tournaient vers la main d'œuvre étrangère temporaire. Les changements au programme des travailleurs étrangers temporaires risquent de causer des pénuries de travailleurs et entraver la production.

Des investissements sont faits pour permettre l'accroissement de la capacité de production de bleuets et de canneberges, ce qui se traduira par des bénéfices dans le moyen terme et la création d'emplois.

Un dollar canadien plus faible devrait rendre la province plus attrayante aux touristes américains et stimuler le secteur touristique. Les touristes québécois pourraient aussi être tentés de rester au Canada et visiter la province.

Plusieurs projets majeurs de construction ont été complétés, ou sont sur le point de l'être, et cela entraînera un recul de la construction industrielle. Une reprise de l'activité est prévue en 2016, lorsque les investissements dans les infrastructures forestières reprendront de plus belle.

Par ailleurs, la construction domiciliaire devrait être au ralenti. L'émigration et la faible natalité font en sorte que la demande pour les logements est faible. Plusieurs centres urbains sont aux prises avec des taux de vacances élevés.

Les défis démographiques de la province ne s'estomperont pas dans le court terme. La frange de la population qui tend le plus à quitter la province est celle des jeunes. Cela cause des problèmes sur plusieurs fronts. Ainsi, cela fait en sorte que moins de relève est disponible pour pourvoir les postes disponibles. De plus, cela entraîne une croissance des cohortes de population plus âgée. Ainsi, plusieurs de ces personnes arrivent dans la phase de la retraite, avec la baisse de revenu inhérente, ce qui résulte en une réduction de revenus de taxation pour les gouvernements et une baisse de la flexibilité fiscale.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Canada

Le marché du travail canadien devrait demeurer faible en 2015, après avoir connu une performance médiocre en 2014. L'emploi a augmenté de 0,7 % en 2014, soit l'un des plus faibles taux de croissance au cours des deux dernières décennies[1]. En dépit du ralentissement économique attribuable à la chute du prix du pétrole, une augmentation modeste de l'emploi devrait permettre de faire baisser le taux de chômage de 6,9 % (2014) à 6,8 % cette année, et une légère amélioration est également prévue pour 2016. Malgré la lenteur de la croissance de l'emploi, les travailleurs découragés qui ont abandonné la recherche d'un emploi ont freiné l'augmentation du taux de chômage[2].

La situation du marché du travail devrait s'améliorer lentement dans les provinces de l'Atlantique en raison des augmentations prévues de la croissance économique. Un important facteur qui influe sur l'économie et du marché du travail des provinces de l'Atlantique est le retour de la main-d'œuvre dans les économies de l'Atlantique, car les travailleurs navetteurs des régions productrices de pétrole sont mis à pied en raison de la contraction du secteur énergétique[3]. Cette situation pourrait avoir une incidence considérable sur l'offre de main-d'œuvre dans les provinces de l'Atlantique, car elle permettrait de combler la pénurie de main-d'œuvre en ingénierie, en gestion de projet et en ouvriers qualifiés dans plusieurs métiers. De plus, le fléchissement des marchés du travail dans les provinces productrices de pétrole pourrait entraîner une réduction du flux migratoire interprovincial en provenance du Canada atlantique et une augmentation du bassin de chômeurs et du taux de chômage.

Nouveau-Brunswick

Le marché du travail du Nouveau-Brunswick continue de connaître des difficultés. La croissance de l'emploi a été anémique depuis les cinq dernières années. La population en âge de travailler de la province a commencé a diminué en 2014. Cela est le résultat des nombreuses années de taux de natalité faibles et de soldes migratoires négatifs. La province a subi des pertes de population, surtout aux profits de l'Alberta, depuis quelques années. La baisse du prix du pétrole pourrait permettre à la province de garder une partie de sa population à court terme. Les perspectives économiques assez sombres des dernières années dans la province n'ont pas permis une croissance de l'emploi et ce facteur a possiblement été encore plus déterminant pour expliquer le phénomène des départs de la population.

La population active et l'emploi ont fléchi en 2014. Les taux d'activité et d'emploi ont subi des reculs entre 2013 et 2014. Le taux de chômage a diminué, mais cela était attribuable au fait que des personnes ont cessé de chercher un emploi.

[1] Statistique Canada. « Enquête sur la population active, Revue de fin d'année, 2014 », *Le Quotidien*, 28 janvier 2015.
[2] *Conjoncture Canadian Outlook 2015: Economic Forecast*. (Ottawa : Le Conference Board du Canada, 2015).
[3] *Provincial Outlook*.

Marché du travail au Nouveau-Brunswick				
	2013	**2014**	**Variation #**	**Variation %**
Population 15 ans et plus	622 400	621 700	-700	-0,1
Population active	395 200	393 000	-2 200	-0,6
Emploi	354 500	353 900	-600	-0,2
Temps plein	297 000	297 600	600	0,2
Temps partiel	57 500	56 300	-1 200	-2,1
Chômage ('000)	40 600	39 100	-1 500	-3,7
Taux d'activité	63,5 %	63,2 %	-0,3	
Taux de chômage	10,3 %	9,9 %	-0,4	
Taux d'emploi	57,0 %	56,9 %	-0,1	

La situation de l'emploi devrait s'améliorer graduellement en 2015 et 2016 à cause des investissements prévus dans les industries forestière et minière. La baisse du dollar canadien devrait aussi permettre aux industries exportatrices et touristiques de faire de meilleures affaires, et cela pourrait se refléter sur le marché du travail.

En ce qui concerne les industries, le secteur de la fabrication a connu d'importantes pertes d'emplois au cours des dernières années. Ce sont les usines de produits du bois et du papier qui ont subi les principales pertes. Toutefois, les investissements prévus dans l'industrie forestière pourraient occasionner un regain de vie dans ces secteurs.

L'industrie de la construction a connu une forte croissance entre 2005 et 2010, mais la situation s'est détériorée par la suite. Quelques projets industriels pourraient donner un coup de pouce à cette industrie. Toutefois, la construction domiciliaire semble être au ralenti à cause des facteurs démographiques.

Ces mêmes facteurs jouent, et continueront de jouer un rôle sur le secteur de la santé et de l'assistance sociale. Les emplois ont été en forte hausse au cours des 10 dernières années, mais il faut tenir compte de la situation financière précaire de la province. Le vieillissement de la population fait en sorte que les besoins sont en croissance pour de tels services.

Le resserrement des finances publiques a eu une incidence négative sur le nombre d'emplois dans le secteur de l'administration publique dans la province. Cela devrait se poursuivre dans le court terme.

La faiblesse du dollar canadien peut permettre une croissance de l'emploi dans les services d'hébergement et de restauration, ainsi que dans celui du commerce de détail, puisque plus de touristes pourraient venir visiter la province. Toutefois, les emplois dans ces industries offrent souvent des salaires moins élevés et ont tendance à occasionner un taux de roulement élevé.

La baisse de la natalité des 30 à 40 dernières années ont eu pour effet de réduire le nombre de jeunes dans les écoles de la province. À cela, on ajoute le fait que les personnes les plus enclines à quitter la province sont les jeunes qui fondent des familles. Ainsi, les services d'enseignement sont moins en demande et le dernier budget provincial a annoncé une réduction du nombre de postes d'enseignants dans les écoles de la province.

Les améliorations économiques générales prévues devraient entraîner une faible croissance du marché du travail au Nouveau-Brunswick. Ainsi, le taux de chômage diminuera, quoique faiblement en 2015. L'amélioration devrait se poursuivre en 2016, mais encore là, le taux de chômage ne fléchira que légèrement. La faiblesse relative du prix du pétrole demeure une incertitude et les répercussions sont difficiles à prévoir. Une baisse prolongée du prix aurait pour effet d'encourager les travailleurs de la province à rentrer au bercail, ce qui pourrait mettre une pression sur le chômage au Nouveau-Brunswick.

Régions économiques

Des disparités sont évidentes entre les marchés du travail des diverses régions économiques de la province. Grosso modo, les régions qui incluent un centre urbain important tirent plutôt bien leur épingle du jeu comparativement à celles qui sont à forte concentration rurale. Les régions plus urbaines sont toutes situées dans le sud de la province, alors que les régions rurales sont situées au nord avec quelques centres urbains de petite taille.

La région qui a connu les meilleures croissances depuis le début des années 2000 est celle de Moncton-Richibucto. Évidemment, la région métropolitaine de Moncton est l'endroit ayant enregistré la plus forte croissance de la population de la province et où la croissance de l'emploi a été très vigoureuse. La région de Fredericton-Oromocto comprend la capitale provinciale et ce centre urbain a permis une croissance tant du côté de la population que de l'emploi. La région de Saint John-St.Stephen est une autre région qui a enregistré une croissance, un peu moins prononcée que celle de Moncton et Fredericton, et qui bénéficie de la présence du centre métropolitain de Saint
John.

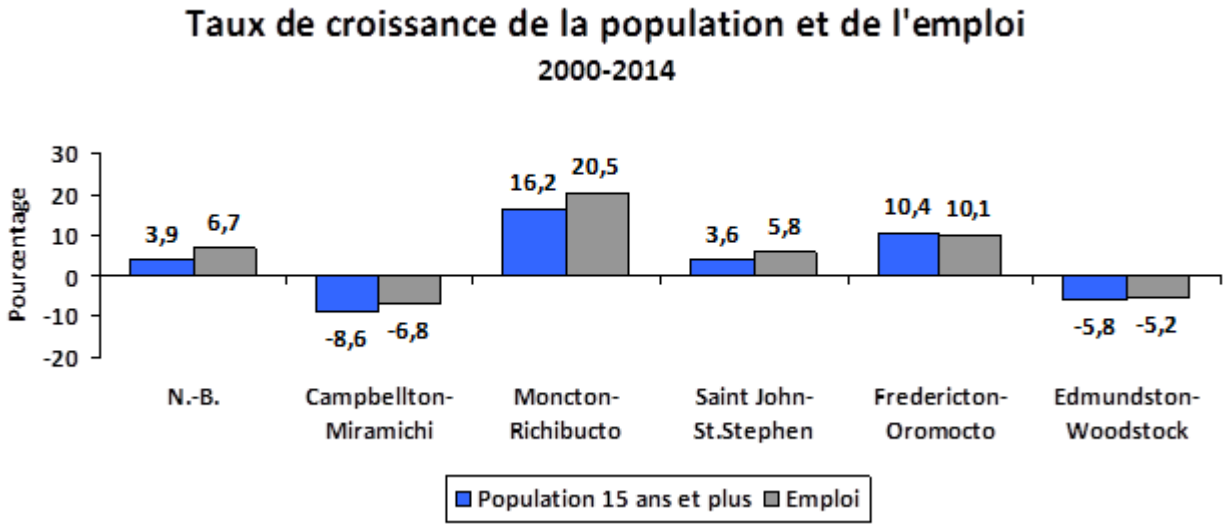

Les deux régions du nord de la province, Campbellton-Miramichi et Edmundston-Woodstock, sont aux prises avec des déclins de la population en âge de travailler depuis plusieurs années. Ces deux régions voient des départs de leurs populations vers l'ouest du pays, mais aussi vers le sud de la province. Les économies de ces régions sont plus axées sur les ressources naturelles et les activités de transformation qui y sont liées.

Une seule région, Campbellton-Miramichi, avait un taux de chômage supérieur à la moyenne provinciale de 9,9 % en 2014. Le taux de chômage de 17,1 % de cette région du nord-est de la province était presque deux fois

supérieur à la moyenne provinciale. La région Edmundston-Woodstock montrait un taux de chômage juste en dessous de la moyenne de la province.

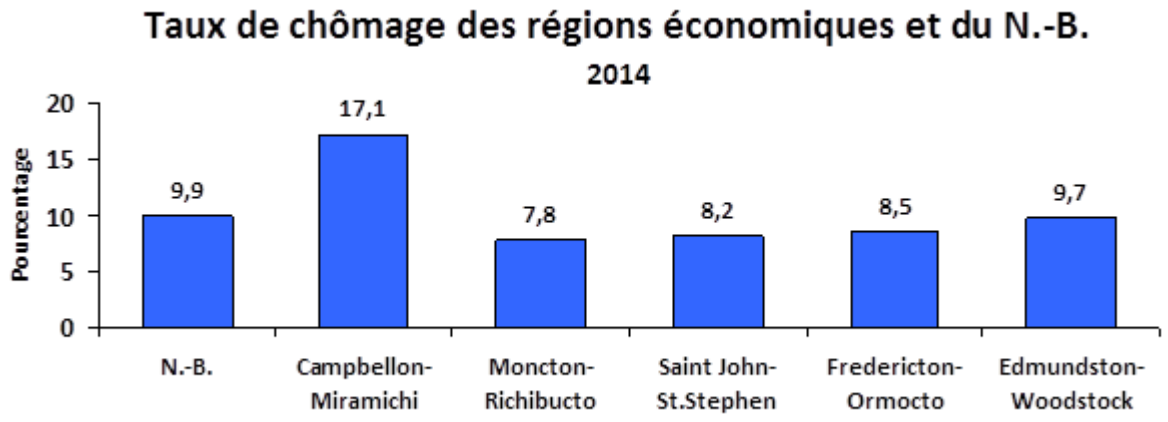

RÉSULTATS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL PAR SEGMENT DE CLIENTS

Nouveaux arrivants

Le Nouveau-Brunswick est aux prises avec un vieillissement de sa population et une faible natalité. La province se penche vers l'immigration pour combler cette faible croissance de la population. Toutefois, le Nouveau-Brunswick a non seulement de la difficulté à attirer de nouveaux immigrants, mais aussi à les retenir, comme dans les autres provinces de l'Atlantique. Le Nouveau-Brunswick ne représente que 2 % de la population canadienne, mais environ 0,5 % des immigrants.

Les immigrants sont plus scolarisés que les personnes nées au Canada. Toutefois, ces immigrants présentent des niveaux inférieurs de maîtrise en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans un riche environnement technologique, comparativement à ceux de la population née au Canada.

Par ailleurs, les nouveaux arrivants ont des revenus médians inférieurs à ceux des personnes nées au Canada, malgré leur scolarité plus élevée.

La communauté autochtone

La population d'origine autochtone s'élevait à environ 22 000 personnes au Nouveau-Brunswick en 2011, ce qui correspondait à 3,1 % de la population totale de la province. Cette population est beaucoup plus jeune que la population non autochtone. Environ 25 % de la population autochtone avait moins de 15 ans comparativement à 15 % pour les non autochtones. De plus, 17 % des autochtones avaient entre 15 et 24 ans comparativement à 12 % pour les non autochtones.

La population autochtone fait face à des défis importants : niveaux de scolarité faibles, participation au marché du travail inférieure et revenus moindres. Les autochtones sont aux prises avec des taux d'emploi inférieurs à

ceux de la population non autochtone. Relever ces défis permettraient aux autochtones d'être un élément de solution pour accroître le bassin de main d'œuvre potentielle pour la province, laquelle peine parfois à trouver des employés possédant certaines compétences.

Travailleurs âgés

Depuis l'an 2000, la proportion de personnes âgées de 55 ans et plus est passée de 27 % de la population totale de 15 ans et plus, à 39 % de ce total. Cela est attribuable à quelques facteurs. De plus en plus de personnes issues du baby-boom entrent dans ce groupe d'âge. De plus, la province compte moins de jeunes à cause de la faible natalité qui a suivi la période du baby-boom. Simultanément, on assiste à une migration de plus en plus forte chez les jeunes de la province.

La main d'œuvre âgée du Nouveau-Brunswick aussi croit rapidement. Durant la même période, la proportion de travailleurs âgés est passée de 9 % du total à 22 % du total. Au-delà des facteurs démographiques mentionnés plus tôt, on remarque que de plus en plus de personnes réintègrent le marché du travail. Des études ont démontré que nombreux sont de jeunes retraités qui veulent œuvrer à temps partiel ou encore pour de courtes périodes durant l'année.

Les personnes avec incapacités

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, 16,4 % des Néo-Brunswickois âgés de 15 ans et plus, soit 99 500 personnes, avait une incapacité limitant leurs activités quotidiennes, la proportion la deuxième plus élevée au Canada. Cette forte proportion est grandement attribuable au fait que la population de la province est proportionnellement plus âgée que dans la plupart des autres provinces canadiennes. La sévérité des incapacités a une incidence sur les possibilités de trouver un emploi. Plus la personne avance en âge, plus forte est la probabilité d'avoir des incapacités plus sévères.

Les personnes ayant des incapacités font face à plusieurs défis sur le marché du travail, dont des endroits inaccessibles, des moyens de transport inadéquats, la discrimination et le soutien nécessaire déficient dans le lieu de travail.

Jeunes

La population de jeunes âgés de 15 à 24 ans a chuté de 14 % au Nouveau-Brunswick entre l'an 2000 et 2014. Cela équivaut à 14 300 jeunes de moins dans la province. Pendant ce temps, le nombre de jeunes occupant un emploi a fléchi de 13 %. Le taux de chômage a augmenté pendant cette période, mais le taux d'emploi a été en croissance. Toutefois, on dénombrait moins d'emplois à temps plein et le même nombre d'emplois à temps partiel. Conséquemment, une plus forte proportion de jeunes occupait un emploi à temps partiel.

Les problèmes encourus ont été plus pressants chez les jeunes hommes. Le taux de chômage de ces jeunes hommes a toujours été supérieur à celui des jeunes femmes depuis l'an 2000, mais cet écart s'est fortement agrandi depuis ce temps, puisque le taux des hommes a augmenté de trois points pour atteindre 22 %, alors que celui des femmes était stable à 12,5 %. Il semble évident que la situation des jeunes hommes est particulièrement inquiétante.

Une forte proportion de jeunes occupe un emploi dans les industries des services (85 %), dont une grande partie dans le secteur du commerce (27 %) et dans celui de l'hébergement et de la restauration (19 %). Ces

secteurs sont plus enclins à offrir des emplois à temps partiel ainsi que des salaires moindres et sont aux prises avec un taux de roulement élevé.

L'émigration de jeunes constitue évidemment un problème pour la province. L'attrait de l'ouest du pays constitue encore un défi pour une province qui veut contrer les effets des pertes de main d'œuvre.

Remarque : *Les auteurs ont pris un soin particulier à rédiger ce document en fondant leurs recherches sur des informations sur le marché du travail qui étaient exactes et pertinentes au moment de la publication. Le marché du travail étant en évolution constante, les données fournies peuvent avoir changé depuis la publication de ce document. Nous encourageons les lecteurs à consulter d'autres sources pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'économie et le marché du travail locaux. Les renseignements présentés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles d'Emploi et Développement social Canada.*

Préparé par *: Direction de l'analyse de l'information sur le marché du travail, Service Canada, Nouveau-Brunswick*
Pour de plus amples informations*, veuillez contacter l'équipe de l'IMT : NC-LMI-IMT-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par Emploi et Développement social Canada, 2015, tous droits réservés